



## ***Programme IMTILAK***

**Facilitation de traitement de votre demande de  
crédit habitat**

---

***Guide pour l'initiation des demandes de  
Crédit Habitat***

Dans le cadre de la convention entre la Fondation Mohammed VI pour la promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation Formation et le Crédit Agricole du Maroc et afin de faciliter l'initiation de votre demande de crédit à l'habitat, le Crédit Agricole du Maroc met à votre disposition une adresse mail spécifique pour l'initiation de votre demande de crédit habitat : [PolePP@creditagricole.ma](mailto:PolePP@creditagricole.ma)

**Les Etapes clés pour le traitement de votre demande de crédit habitat sont les suivantes :**



## 1. Initiation de la demande par l'adhérent de la Fondation Mohammed VI pour la promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation Formation

Tout adhérent de la Fondation Mohammed VI pour la promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation Formation souhaitant initier une demande de Crédit Habitat auprès du Crédit Agricole du Maroc adresse un mail intitulé **Demande de crédit "IMTILAK"** à l'adresse mail : [polepp@creditagricole.ma](mailto:polepp@creditagricole.ma), en y précisant les informations suivantes :

**Objet du mail : Demande de crédit "IMTILAK"**

**Corps du mail : préciser les informations suivantes**

- ❖ Nom et Prénom
- ❖ Date de naissance
- ❖ Statut(aktif/retraité)
- ❖ Revenu (salaire/pension)
- ❖ Numéro d'adhésion de la fondation
- ❖ Objet du crédit (acquisition de logement principal, acquisition de terrain destiné à la construction de logement principal, construction d'un logement principal)
- ❖ Montant du bien concerné
- ❖ Montant du crédit subventionné sollicité
- ❖ Montant du crédit complémentaire sollicité
- ❖ Durée de crédit sollicité
- ❖ Numéro de téléphone
- ❖ N° de compte en 24 positions si l'adhérent est client du CAM, sinon préciser non client
- ❖ Mécanisme choisi par l'adhérent et le montant du crédit subventionné (cf. page 3).

## 2. Traitement de la demande par le CAM

Le CAM étudie la demande de crédit de l'adhérent et prend attache avec lui pour le montage du dossier crédit.

## 3. Remise du dossier de crédit complet par l'adhérent

L'adhérent remet un dossier complet à l'agence CAM gestionnaire de son compte bancaire pour finalisation de la procédure crédit. La liste des documents requis est détaillée en page 4.

## 4. Finalisation de la procédure crédit et accord par le CAM

Le CAM finalise la procédure crédit et échange éventuellement avec le client pour des informations complémentaires avant transmission de l'accord du crédit habitat.



# Choisir le mécanisme de financement souhaité

Mécanisme	Type de financement	Montant	Taux à la charge de l'emprunteur	Durée maximale
1	Crédit subventionné	300 000 dhs	2,20%	25 ans
	Crédit complémentaire	selon la capacité d'endettement	4,20%	25 ans
2	Crédit subventionné	150 000 dhs	-	15 ans
	Crédit complémentaire	selon la capacité d'endettement	4,20%	25 ans
3	Aide forfaitaire	40 000 dhs	-	-
	Crédit complémentaire	selon la capacité d'endettement	4,20%	25 ans

## Documents Requis (\*)

IMTILAK	Actifs	Retraités
<b>I-Pièces Identité</b>		
Copie de la CNI en cours de validité	X	X
<b>II- Justificatifs de Revenus</b>		
État d'engagement récent de l'Adhérent (datant de moins de 3 mois)	X	
Attestation de salaire (datant de moins de 3 mois)	X	
Carte ou Attestation d'adhésion à la Fondation Mohammed VI	X	X
Etat de pension délivrée par la caisse de retraite (datant de moins de 3 mois)		X
Attestation de domiciliation de la pension délivrée par la caisse de retraite (datant de moins de 3 mois)		X
Contrat de Bail en cas de Revenus Locatifs	X	X
<b>III – Justificatifs liés à l'objet du crédit</b>		
Demande du postulant signée, précisant le montant et les caractéristiques du crédit (mécanisme choisi)	X	X
Compromis de vente établi par devant notaire	X	X
Certificat de propriété du bien objet du financement	X	X
Déclaration sur l'Honneur et Engagement (document renseigné et téléchargé via le site internet de la Fondation)	X	X
Engagement de Restitution de l'Aide Forfaitaire de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation - Formation (document renseigné et téléchargé via le site internet de la Fondation)	X	X
Engagement Valant Cession de Créance (*) pour la Restitution de l'Aide Forfaitaire au logement en cas de non concrétisation de l'opération d'acquisition ou de construction du logement (document renseigné et téléchargé via le site internet de la Fondation) (*) Pour l'adhérent disposant d'un numéro de PPR	X	
<b>1 - Acquisition d'un Logement Principal</b>		
Compromis de vente établi par devant notaire	X	X
Certificat de propriété du bien objet du financement	X	X
<b>2 - Construction</b>		
Autorisation de construire	X	X
Devis estimatif et descriptif des travaux de construction	X	X
Plan d'architecte approuvé	X	X
<b>IV- Documents de garantie</b>		
Signature et légalisation de l'engagement irrévocable du bénéficiaire de domicilier ses revenus au CAM et d'autoriser le prélèvement des échéances de crédit sur son compte en cas de prélèvement bancaire (uniquement pour les retraités et les non PPR)	X	X
Engagement de domiciliation des revenus locatifs, le cas échéant	X	X

**(\*) : L'agence se réserve le droit de demander des documents supplémentaires.**